

DE ROUBAIX-TOURCOING

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TELEPHONE : 672 (POUR PARIS - 5, rue Bayard, 5)

A PROPOS DU « LIVRE BLANC »

Tous les Français cultivés et d'esprit indépendant qui veulent se rendre compte par eux-mêmes, et non par les jugements tout faits de leur journal, de la manière dont sont conduites les affaires du pays, ont dû lire le long résumé du Livre blanc publié ces jours-ci par le Vatican.

Pour ma part, j'ai lu attentivement ces pages, avec toute la liberté d'esprit que j'ai pu, et j'avoue que le sentiment que j'en ai retiré n'est pas précisément un sentiment de fierté patriotique.

Non seulement les argumentateurs de la diplomatie française s'y font cloquer par les logiciens de la diplomatie pontificale, mais ils laissent percer partout une mauvaise foi, un parti pris de mépris que les formules protocolaires déguisent fort malhabilement.

Comme citoyen on se sent humilié de voir le gouvernement de son pays s'atteler à une cause si manifestement mauvaise et la condenser si mal; comme catholique, on est cruellement blessé, en songeant que cette besogne vilaine et mal faite a pour but de faire sortir la patrie des voies traditionnelles qu'elle a glorieusement parcourues durant quinze siècles et de la jeter dans une impasse pleine d'incertitudes et d'inquiétants mystères.

Il nous en coûte de le dire, mais c'est surtout M. Loubet qui nous a paru petit et mesquin dans cette succession de tournois historiques où nos hommes d'Etat se mesuraient avec le Vatican.

A la lettre et haute, si pleine d'arguments noblement drapés dans l'ampleur d'une forme diplomatiquement impeccable que lui adresse Léon XIII; à la lettre plus pressante, parce que les évènements ont marché, plus personnelle et plus impressionnante que lui envoie le pape Pie X, M. Loubet fait deux réponses presque identiques qui sont deux dérobades aggravées d'une même lâcheté.

Ce n'est pas moi, bathos-t-il, ce sont mes ministres. Je ne puis rien, je suis irresponsable, quels que soient mes sentiments personnels, lasine-t-il pour laisser croire qu'il souffre de tout cela. Voyons, Monsieur Loubet, auriez-vous jamais produit de telles excuses devant un autre souverain? Arriez-vous jamais ouï écrire de telles platitudes au kaiser ou au tsar? Est-ce ainsi que le chef d'un grand Etat se lave pitoyablement les mains devant un autre souverain, d'une politique qui se fait en son nom et qu'il couvre de sa signature?

Si vous êtes irresponsable à l'intérieur, devant les Chambres, vous ne l'êtes pas devant les puissances étrangères. Elles ne connaissent que vous, que votre nom ou bas des traités.

Quand vous allez parader à Londres, à Madrid, à Lisbonne, à Rome, que comptent les ministres qui vous accompagnent? A qui vont les acclamations, les fleurs, les fionfions et les toasts? A vous, parce que vous seul représentez la France devant l'étranger.

Et puis, même à l'intérieur, irresponsable vous l'êtes, sans doute, et on ne le voit que trop; mais l'êtes-vous tant que cela devant la Constitution? Ces ministres qui vont à l'encontre de « vos sentiments personnels », qui les nomme, qui les préside, qui agréé leur démission, si ce n'est vous?

Et si vous avez assez peu d'ascendant sur eux pour qu'ils ne vous écoutent pas, la Constitution ne vous donne-t-elle pas le droit de parler aux Chambres et au pays?

Mais voici qu'au lieu d'envoyer un noble et fier message à la démocratie dont vous êtes le chef, vous adressez au

Pape des lettres d'écouter pris en faute; vous outragez le Pape par des excuses menteuses, lui faisant l'injure de croire qu'il peut être dupe de vos pitoyables dérobades.

Et ces dérobades vous les aggravez d'une lâcheté. Vous ajoutez, en effet, dans vos deux lettres, que, tout va mal, c'est la faute au clergé, que c'est le clergé qui a provoqué.

Quand donc le clergé s'est-il mêlé de votre politique, sinon quand elle s'est attaquée à lui?

Doelle aux instructions de Léon XIII, il a adhéré à la Constitution républicaine. Mais cette adhésion n'était pas une abdication des droits du citoyen. Il restait aux prêtres, comme à tous les électeurs, le droit d'approuver ou de combattre telle ou telle loi.

Et de quelles lois se sont-ils occupés? Se sont-ils mêlés des questions de finances, de défense nationale, de marine, d'administration?

No! Ils ne se sont opposés qu'aux seules lois dirigées contre eux, de l'aveu même de leurs auteurs.

Mais ils sont fonctionnaires? Soit. Les instituteurs, aussi, sont fonctionnaires, les magistrats, les professeurs sont fonctionnaires.

Les avez-vous frappés en masse, les avez-vous fustigés par une législation spéciale quand ils faisaient de la politique?

A-t-on fait voter la séparation de l'Etat et de l'instruction publique, quand les ferveurs se sont levées si tapageusement dans le monde pédagogique?

A-t-on supprimé un service public sous prétexte qu'une partie de son personnel avait une attitude qui déplaisait au gouvernement?

Et les religieux étaient-ils des fonctionnaires? N'avaient-ils pas le droit, eux, de faire de la politique comme tous les citoyens? Pourquoi les avez-vous frappés sous le prétexte qu'ils étaient des « moines ligesurs »?

Et si vos sentiments... démocratiques et égalitaires ne vous permettaient point de tolérer que certains moines fissent, comme les autres citoyens, de la politique, était-ce une raison pour dépoiler, expulser, tuer et condamner à l'exil des milliers d'autres?

Est-ce qu'elles faisaient de la politique, est-ce qu'elles vous provoquaient, Monsieur le président, les milliers de religieuses gardes-malades dont vous signez tous les jours le décret de renvoi et qui doivent s'en aller chercher par la terre étrangère les typhiques, les varioleux et les tuberculeux qu'il faut à leur soi sublime de dévouement?

Non, Monsieur, n'insultez point devant le Pape, devant leur Supérieur et leur Père, ces victimes de votre faiblesse devenue cruelle à force de peur.

J'aime mieux M. Combes, tenez, tel qu'il apparaît dans cette correspondance diplomatique.

Franchement grossier et grossièrement provocateur, hargneux, taillon, cherchant le prétexte à rompre, sautant sur un second quand le premier s'évanouit devant la serotine et impassible logique du Saint-Siège, arrogant, colérique et rageur, c'est bien lui, et il reste toujours lui-même au cours de ces orageuses négociations.

Quant à M. Bienvenu Martin, il n'a pas eu à intervenir directement dans l'affaire, mais quelle sévère et humiliante leçon d'histoire il reçoit dans l'Appendice, à propos du discours où il prétendait que la bienveillance du Saint-Siège était étrangère à l'intégrité de notre protectorat d'Orient!

Ignorance, violence et faiblesse: voilà, hélas! les trois notes aussi douloureuses pour notre patriotisme que pour notre foi, que l'histoire inscriera sur ce monu-

ment diplomatique à l'ombre duquel gisent, en attendant la résurrection, les restes quinze fois séculaires de la première nation catholique du monde.

CVR.

POUR PARAITRE LE 16 JANVIER

LIVRE BLANC DU SAINT-SIEGE

SUR LA SEPARATION

Cet ouvrage - où la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège expose avec une étonnante sérénité et une précision implacable la genèse de l'événement religieux le plus grave qui se soit produit en France depuis un siècle - a une importance hors pair; beaucoup de nos lecteurs nous ont déjà demandé, et toutes les personnes désireuses d'être exactement renseignées sur l'histoire de notre pays devront en posséder le texte intégral. Aussi la Bonne Presse a-t-elle cru de son devoir de le publier d'urgence en une édition accessible à tous.

De beaux volumes - reproduction absolument complète du Livre Blanc de la Typographie Vaticane - paraîtront le 16 Janvier. On peut s'inscrire dès maintenant; les commandes seront servies par ordre d'inscription.

Un vol. petit in-8° de 100 pages compactes. Editions des Questions actuelles. Broché, 0 fr. 75; port, 0 fr. 25. Remises: 1/5, 15/12, 70/50, 150/100.

5, RUE BAYARD, PARIS, VII^e

Gazette

UNE FONCTION PEU FATIGANTE

Sait-on qu'il existe un médecin du Congrès? Particulièrement! On ne sait jamais ce qui peut arriver et son rôle consiste à être présent dans la salle (logé réservé) ou dans le cabinet médical; il est là attendant les événements. A part quelques synopses et étirements causés par la chaleur de la salle, le médecin du Congrès a eu précédemment peu à faire.

Contrairement à tous les autres, cette sinécure est peu payée et est surtout honorifique.

Il est certain que le médecin du Congrès aurait beaucoup plus de travail, si au lieu de s'en tenir aux faits accablés, il avait également l'ordre de faire suivre à certains membres de la Chambre et du Sénat un régime propre à les amener à un peu plus de bon sens.

PAS FLATTEUR

Un journal de Paris donne, d'après une personne de l'art, le portrait graphique des candidats éventuels à la succession de M. Loubet.

Les portraits de MM. Fallières, Bourgeois, Rouvier, Deschanel, Doumer sont tout à leur avantage et leur octroient les qualités les plus brillantes.

Par contre, la science graphique se montre très dure pour M. Combes. Elle apprécie en ces termes son écriture: Ecriture dure, massive, peu rapide.

Fausse simplicité qui dépeuple mal un grand orgueil. Cerveau intrinsèque, vindicatif, grand. Hardiesse, témérité. Décisions intransigeantes. Aucune délicatesse: sensibilité nulle. Idées plus limitées qu'on ne le saurait croire. Mais une instruction solide et une activité mentale constante.

Malgré toute la puissance de dissimulation qui est affirmée par la bouche du bûc certaine honnêteté bourgeoise apparaît dans la fermeté un peu rigide de l'écriture. Fausse simplicité qu'égote. Plus sectaire que vraiment ambuleux. Chance brève, intermittente, peu sûre. On ne peut être plus dur.

QUI N'A PAS SON TIC?

C'est un fait reconnu, que chaque homme possède plus ou moins une de ces petites habitudes machinales et mécaniques qu'on appelle un tic. Un ancien diplomate, qui a vu bien des pays, nous révèle ceux des principaux chefs d'Etat de l'Europe.

En le voyant s'approcher de ses lèvres, il frémit... - Frère, supplia-t-il, par pitié, ne m'interroge pas! - Gérard ou un haut-le-corps. - Pourquoi donc? demande-t-il. - Et comme l'abbé se taisait: - Frère, continua-t-il, la réponse me surprend... Elle m'étonne d'autant plus que, sans que tu y penses garde, elle contient un aveu.

- Tais-toi, je t'en prie! - Non, je ne me tairai pas!... Pour que tu me parles comme tu le fais en ce moment, il faut que j'aie deviné juste: il faut qu'un charbon secret te rouisse, un charbon que vous ne connaissez pas... - Gérard! - Ce n'est pas juste!... Nous avons droit à notre part de souffrance, nous la réclamons, nous l'exigeons.

- Gérard, je ne puis que te répéter une chose: au pitié de moi!

XX

Dieu accorda cette fois encore à son serviteur les forces nécessaires pour sortir victorieux de l'épreuve redoutable, il était un forat, un numéro matricule - le 117 - et sur le coin de terre battu par les flots de l'Atlantique, il attendait le départ du premier convoi de transportés à destination de la Guyane.

Le roi d'Angleterre passe très souvent son doigt sous son menton; l'empereur Guillaume tire sa moustache avec énergie; l'empereur Victor-Emmanuel la caresse doucement; l'empereur d'Autriche fait bouffer ses favoris; le tsar se passe la main fréquemment sur le sommet de la tête.

Enfin, M. Loubet hausse légèrement et de temps en temps l'épaule droite, pendant que de la main droite il assujettit le devant de sa redingote.

M. Combes, avec sa rage de tout détruire, avait un tic autrement plus dangereux.

UN FOU

Il est pas mal de gens qui cherchent, sans parvenir à le trouver, le moyen de gagner de l'argent. Tel n'est pas le cas, au contraire, de John Steel, un Américain fort original, qui vient de mourir de l'autre côté de l'Océan.

Il avait trouvé le moyen d'absorber en sept mois une fortune de 15 millions; c'est-à-dire de dépenser 71 428 fr. 50 par jour.

Au temps de son opulence, on le vit se promener à travers les Etats-Unis avec des billets de banque et ceci n'est pas une métaphore. M. Steel s'était fait coller des bank-notes de tous les pays et de toutes les couleurs sur ses habits et sur son chapeau. Il jetait littéralement l'argent par les fenêtres; donnait le cheval et les donna au qui lui cirait ses chaussures, 50 francs un complet; un domestique qui allait lui mettre une lettre à la poste, 50 francs au harrier qui le resait, il achetait un hôtel et en fit cadeau au clerc de notaire qui lui porta l'acte de vente.

Une fois, à New-York, pour faire une course, il acheta la voiture et le cheval et les donna au cocher. Une autre fois, il acheta tout le champagne qui se trouvait à l'hôtel, puis il demanda au garçon de le monter et fit vider le contenu dans une baignoire; ensuite il prit un bain dans ce liquide.

Après quelque temps de ce genre, il ne lui restait plus un dollar. Il vendit alors ses vêtements pétroliers et tout ce qui lui appartenait pour un chignon. Un matin, il se réveilla sans un cent dans son gousset et il se fit libraire. Jusqu'à sa mort, il fut obligé de travailler pour gagner son pain quotidien.

Avouons que c'était bien fait!

LES AFFAIRES MAROCAINES

La conférence et le duo d'Almodovar

Un journaliste espagnol a interrogé le duc d'Almodovar sur la conférence. L'éminent ministre d'Etat a confirmé qu'il représentera l'Espagne à la conférence, accompagnée d'un diplomate, lequel, malgré le nom mis en avant, n'est pas M. Pierez Caballero, n'est pas encore définitivement désigné.

Le duo d'Almodovar a ajouté que le sultan sera

représenté par El Mokhrî et que, bien que les puissances aient plusieurs délégués, chacune aurait une seule voix en vote.

Il termina en disant que, des nouvelles reçues des ambassadeurs de l'Espagne, il faut conclure que les notes alarmistes données sur les préparatifs bellicieux ont été fort exagérées et qu'il n'y a pas lieu pour le moment d'être alarmé, car la paix européenne ne court aucun péril.

Le sous-secrétaire d'Etat a eu avec M. Moret un long entretien relatif aux derniers détails touchant la conférence d'Alger.

Les prétentions allemandes

On lit dans le Journal d'Italie: L'Allemagne voudrait profiter de la conférence d'Alger pour discuter ses rapports généraux avec la France, tandis que la France s'en tient à la question marocaine, parce qu'elle désire maintenir son caractère cordial avec l'Angleterre qui paraît inconciliable avec l'entente franco-allemande qui devrait précéder un accord anglo-allemand.

Le « Livre blanc » allemand

L'Algemeine Zeitung, de Munich, journal généralement bien renseigné, dit qu'un fonctionnaire très capable et très expérimenté de

ministère des Affaires étrangères est chargé de la rédaction du Livre blanc allemand sur le Maroc et que ce Livre blanc paraîtra, selon toute probabilité, immédiatement avant l'ouverture de la conférence.

L'attitude de l'Autriche

La Neue Presse écrit savoir que l'Autriche-Hongrie considère que son rôle à la conférence d'Alger doit être le même qu'en 1880, c'est-à-dire qu'elle devra demander des concessions pour l'amélioration du sort des catholiques au Maroc. Le Pape demanderait à l'Autriche-Hongrie d'intervenir en ce sens.

Au Maroc

On mande de Tanger au Times: Il résulte des informations reçues de Fez que le sultan et le marocain attendent la réunion de la conférence marocaine avec le plus complet indifférence.

La plus grande partie de la population indigène ignore qu'une conférence soit sur le point de se réunir.

La séparation au dernier Convent

On se rend compte maintenant, mieux que jamais, de la puissance législative de la Maçonnerie, c'est-à-dire de la manière dont la Maçonnerie parvient à faire transformer en loi du pays ses idées et ses projets. La démonstration, détaillée, avec documents nombreux et incontestables à l'appui, a été faite dans l'excellent brochure de M. Tourmentin: le Syndicat des architectes (1). La

chaque peut saisir tout le mécanisme de ces manœuvres; on voit les loges maître dans la main, les loges valets, les loges députés, les loges Loge, être discutées et votées au point par les Congrès maçonniques régionaux pour aboutir ensuite aux Convents. Des Convents au Parlement, le passage se fait d'une manière pour ainsi dire normale. La Maçonnerie, en effet, se charge de tracer par avance un programme aux futurs députés; elle organise ensuite la surveillance des FF. au Parlement, et s'assure de leur fidélité en tenant suspendue sur leur tête l'épée de Damocès; elle réunit au Grand-Orient les membres du Parlement appartenant à la secte; elle change les députés, dépose ou ministres de présenter ses propositions et fait parfois directement des démarches auprès des Chambres et du gouvernement.

Ainsi en a-t-il été pour la séparation des Eglises et de l'Etat; personne n'ignore que c'était un des projets les plus chers à la Maçonnerie, et l'on a seulement été étonné de la rapidité avec laquelle il a été adopté par les deux Chambres. On a été surtout surpris et indigné de la façon dont le Sénat avait adopté le projet de loi voté par la Chambre, sans vouloir y apporter la plus petite modification.

Nous avons la clé de ce mystère dans un document important et inédit, que nous reproduisons dans le compte rendu officiel des Convents de 1905. Ce document est le Franco-Maçonnerie démasquée se propose de publier de nombreux extraits. Il montre à la fois comment la Maçonnerie sait arrêter les impatiences de ses membres trop ardents, comment elle couvre ses desseins d'une apparence d'humanité, comment enfin elle compte obtenir la transformation dans un sens plus sectaire encore d'une loi déjà odieuse.

Voici ce texte décevant:

Le P. Roret, rapporteur. - Mes FF., un vote qui, j'ose le dire, sera adopté sans aucune discussion, émane du Congrès des Loges de la région parisienne. Il a trait à la séparation des Eglises et de l'Etat. Je dois dire immédiatement qu'il a été légèrement modifié par la Commission. Celle-ci a estimé, en effet, qu'il y avait lieu de se préoccuper, dans l'espèce, non seulement de l'édifice général, mais aussi de l'intérêt particulier qui sollicite notre attention.

Le Congrès des Loges de la région parisienne demandait que le Sénat amende la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, votée par la Chambre des députés. Votre Commission a estimé qu'il y avait un intérêt majeur à ce que la loi de séparation soit immédiatement votée par le Sénat, et promulguée avant les élections générales, de façon que le pays se rende compte qu'il y avait là une loi de liberté et non pas une loi tracassière. Elle vous propose alors la rédaction suivante du vote qui lui a été soumis:

Le Convent émet le vœu que la loi impartielle, mais perfectible, sur la séparation des Eglises et de l'Etat, déjà votée par les Chambres des députés, soit le plus rapidement possible adoptée par le Sénat et promulguée avant les élections générales, mais qu'elle soit ensuite amendée par le Parlement républicain dans un sens plus sectaire laïque.

Adopté sur avis conforme du F. orateur (1905).

Une fois de plus la Maçonnerie a été obéie.

(1) Association antimaçonnique de France, 42, rue de Grenelle, Paris; 0 fr. 10.



ŒUR SACRÉ DE JÉSUS

J'ai confiance en Vous (104. 200 J. Pic X)

LA JOURNÉE

On se prépare partout activement dans les départements intéressés aux élections sénatoriales qui ont lieu dimanche.

Tout fait espérer que la cause libérale remportera plusieurs succès sur la cause blocard, dont la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les excès des antimilitaristes et le parti extérieur déconcertant l'opinion intelligente.

Le colonel de la Brousse a Vézard quitte l'armée, écœuré des scandales de la délation.

Le commandant Driant lance une nouvelle Ligue antimaçonnique.

Le projet de règlement d'administration publique, relatif aux pensions et allocations ecclésiastiques, a été transmis au Conseil d'Etat qui va en délibérer.

STRANIER. - En Hongrie, un prêtre a été durement maltraité par ses adversaires politiques.

L'Allemagne a accepté de se rendre à la conférence d'Alger le 16 janvier.

Un mouvement révolutionnaire a obligé le gouvernement persan à proclamer l'état de siège à Téhéran.

La situation de M. Witte en Russie semble consolidée. Les troubles vont diminuant toujours.

OUVRAGES HISTORIQUES

- Mémoires du cardinal Coudrin, par J. Collet-Delloye et la P. J.-E. Doucet. Un vol. in-8° de 800 pages, 90 gravures et couverture en cuir. Broché, 10 fr.; port, 0 fr. 60. en gare, 11 fr. 25 à domicile; relié toile, 12 fr. 50; relié amateur, 16 fr.; port, 0 fr. 80 en gare, 17 fr. 05 à domicile.
- Jeanne d'Arc, grande histoire illustrée, par le chanoine Henri Deseure. Tome I. Un magnifique volume in-8° de 900 pages sur papier couché avec 30 illustrations. Broché, 25 fr. 50; relié luxe, 30 fr. Port en sus: 0 fr. 80 en gare, 1 fr. 05 à domicile.
- De l'élection de saint Vincent de Paul au XIX^e siècle Adolphe Baudouin, par M. l'abbé Scanz. Un vol. in-8° de 70 pages, avec portraits en héliogravure. Broché, 4 fr. 50; port, 0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile.
- Saints Clément, par M. l'abbé Fould. Un vol. in-8° de 418 pages. Broché, 2 fr. 50; port, 0 fr. 65. Relié, 4 fr.; port, 0 fr. 75.
- Saints Vincent Ferrer, par le P. Faes. Deux vol. in-8° de 5000 pages. (2e mille.) Brochés, 8 fr.; port, 0 fr. 40 en gare, 0 fr. 85 à domicile.
- Saints Vie populair de saint Vincent de Paul, par le chanoine Henri Deseure. Un vol. in-8° de 150 pages. (2e mille.) Broché, 5 fr.; port, 0 fr. 40 en gare, 0 fr. 75; port, 0 fr. 25.
- Histoire populaire de saint Julien, premier évêque de Marçay, par Dom Paul Fournier. Un vol. in-8° de 224 pages. (2e mille.) Broché, 0 fr. 10; port, 0 fr. 20; relié, 0 fr. 75; port, 0 fr. 25.
- Saint Jean-Baptiste, par M. l'abbé Scanz. Un vol. in-8° de 110 pages. (2e mille.) Broché, 5 fr.; port, 0 fr. 25. Relié, 0 fr. 20. Relié, 0 fr. 25.

Et maintenant?...

Après la séparation

Coup d'œil d'ensemble sur la situation par FRANC

Brochure in-12 de 64 pages. Edition des Questions actuelles, 0 fr. 25, port, 0 fr. 10.

RESOLUTION DU 1 JANVIER 1906 - 25 -

AUTOUR D'UN CRIME

NOUVELLE EPREUVE

Le conte n'avait pas achevé sa phrase; mais en la commençant, ses lèvres avaient été en contact de suprême dédain. De même il avait semblé à l'événement que son client, en faisant allusion à la possibilité de sa mort prochaine, avait un accent singulier. Il se promit de faire part de cette impression à la femme de son client, et il ne devait pas y manquer en effet. Mais le hasard fit son œuvre. Quand le condamné eut remercié une fois encore de son assistance dévouée, comme s'il n'avait plus besoin d'eux, un secousses humains, l'avocat comprit que sa tâche était définitivement terminée, et il se retira la mort dans l'âme.

Les détails légaux explorèrent, sans que le conte en eût jamais de la sentence inique qui le avait à jamais du nombre des hommes vivants, on pouvait dire de la vie.

Avant par l'homme de loi, Gabriel était accouru auprès de son père, et ils avaient ensemble un long entretien. Si le conte, terrassé par l'épreuve à laquelle l'insupportable Providence le soumettait, s'était égaré un instant jusqu'à la pensée de son fils de ses projets sinistres. Mais celui-ci avait combattu comme à l'habitude.

Mais il voulait aussi interroger le prêtre, dont le chagrin lui semblait avoir une nuance mystérieuse qui le différencierait par son silence.

- Frère, dit-il, toi qui aisi si bien sonder nos blessures et les panser, permets qu'il mon tour je m'informe de toi-même auprès de toi... - Que désires-tu savoir? oml, répondit l'abbé.

- Une chose me surprend... Nous souffrons tous du même mal, et chacun de nous endure ses tourments avec les différences de manifestation que crée la diversité des caractères... Mais, détail étrange, toi qui devrais être le plus fort - et qui le fus, en effet, longtemps - tu sembles devenu le plus faible... Notre tante est âgée, et elle pleure; Blanche n'est qu'une enfant; elle pleure aussi; moi je ne suis qu'un soldat; je crispe les poings et je cherche par quel côté je m'élancerai sur l'ennemi; toi que ton caractère sacré revêt d'une armure qui nous manque, je ne te vois plus ni pleurer, et les larmes soulagent, à chercher, et l'espérance soutient. As-tu donc quelque douleur qui nous est étrangère?... Si en est ainsi, parle, confie-nous ta peine, pour que nous la diminuions en la partageant avec toi... Nous ne le reprocherons même pas de nous l'avoir caché jusqu'ici... Gabriel, nous t'écouterons, parle!...

Le prêtre, qui s'était laissé tomber sur une chaise, leva vers son frère un regard de martyr... Ainsi, une nouvelle torture l'attendait, la plus cruelle de toutes, peut-être, puisque ceux-là mêmes qui l'aimaient le plus lui infligeaient... Il avait sans doute pressenti, mais il avait espéré que Dieu éloignerait de lui ce nouveau calice...

En le voyant s'approcher de ses lèvres, il frémit... - Frère, supplia-t-il, par pitié, ne m'interroge pas! - Gérard ou un haut-le-corps. - Pourquoi donc? demande-t-il. - Et comme l'abbé se taisait: - Frère, continua-t-il, la réponse me surprend... Elle m'étonne d'autant plus que, sans que tu y penses garde, elle contient un aveu.

- Tais-toi, je t'en prie! - Non, je ne me tairai pas!... Pour que tu me parles comme tu le fais en ce moment, il faut que j'aie deviné juste: il faut qu'un charbon secret te rouisse, un charbon que vous ne connaissez pas... - Gérard! - Ce n'est pas juste!... Nous avons droit à notre part de souffrance, nous la réclamons, nous l'exigeons.

- Gérard, je ne puis que te répéter une chose: au pitié de moi!

XX

Dieu accorda cette fois encore à son serviteur les forces nécessaires pour sortir victorieux de l'épreuve redoutable, il était un forat, un numéro matricule - le 117 - et sur le coin de terre battu par les flots de l'Atlantique, il attendait le départ du premier convoi de transportés à destination de la Guyane.

franaise: c'est là qu'il devait finir ses jours... Gérard, qui ne pouvait se résigner à se passer du concours de l'abbé (son concours dans son ignorance des faits, il regardait comme beaucoup plus précieux que celui-ci n'était en réalité), écrit à son père, une longue lettre dont voici la substance.

Gabriel sait quelque chose de positif au sujet du crime dont vous avez été si stupidement accusé; mais, retenu par des scrupules religieux, il ne veut rien dire. Ordonnez-lui de parler; il ne pourra vous désobéir, et nous agirons immédiatement.

Le jeune homme foudroyé les plus grandes espérances sur l'effet que produirait sa missive et la réponse du conte, mais son espoir fut déçu.

M. de la Trémière, en effet, contre toute attente, répondit par un court billet qui peut se résumer ainsi: - Gabriel est un saint... S'il ne parle pas, c'est qu'il ne doit pas parler... Qu'il demeure en paix - et laissez-moi suivre mon sort.

Ce dernier membre de phrase témoignait, semble-t-il, que le conte restait toujours dans le même état d'esprit furieux ou son avocat et ses fils l'avaient vu immédiatement après sa condamnation et qu'il, malgré la promesse par lui faite à l'abbé, n'était pas sans augmenter les inquiétudes de son sujet. Dans tous les cas, il ne fallait plus songer à tirer aucun parti de ce que pouvait savoir le prêtre.

Et la date du départ du convoi approchait... Rien ne vint le retarder... Rien n'empêcha que le compte en fit partie. La famille entière accompagna le douloureux pèlerinage de l'île de Ré. Elle échangea

certains adieux, les baisers suprêmes avot celui qui s'en allait, puis un grand navire spécialement aménagé à cet effet, la Ville de Saint-Nazaire, emporta loin de France les condamnés.

Tout était momentanément fini. Les départs de la traversée furent heureux. Seulement, qu'importait que les vagues vinssent se courber dociles sous la proue de vapeur et que le ciel restât d'azur... La comte n'était pas moins plongé vivant dans un enfer.

Tout lui avait été supplice depuis son arrestation; mais ses tourments, qu'il croyait cependant ne pouvoir augmenter, étaient devenus intolérables depuis l'embarquement.

Nous ne faisons pas allusion ici aux souffrances matérielles dont il pât